

Ethique et politique

Fédération Auvergne Rhône Alpes des Arts de la Rue
Séminaire des administratrices/administrateurs

Deux problématiques seront principalement travaillées :

- ◆ La mise en place et le fonctionnement d'un « dispositif – interface » entre le « 1 % Travaux publics pour la création artistique en espace public » et les structures destinataires
- ◆ Le positionnement à adopter et le niveau de réponse à apporter face à des demandes de contribution de la part de différents organismes (exemple de la demande du GEIQ actuellement)
- ◆ Le questionnement autour des Conseils d'administration que la Fédé pourrait intégrer (CNAREP, compagnies, autres organisations)

Pour chacune de ces thématiques il s'agira

- ◆ de construire une vision partagée de la problématique
- ◆ de faire le point sur les enjeux et les perspectives
- ◆ de se donner des éléments pour analyser la situation
- ◆ d'établir des critères de décision
- ◆ d'élaborer des scénarii de mise en œuvre
- ◆ de construire des protocoles d'action

Déroulement et modalités :

La démarche proposée est résolument active et participative. Elle s'appuie sur des modalités variées : analyses et échanges structurés, construction de propositions et d'outils, mise en perspective, avec des temps de travail personnel, en sous-groupe et en plénière. La méthodologie d'animation facilite l'expression et l'écoute de chacun, elle garantit le respect mutuel et l'absence de jugement.

Le déroulement, l'ordre et la durée des différentes phases seront établis et ajustés en temps réel, par les participants et l'animateur.

Pour faciliter et accompagner le processus d'élaboration collective on aura recours aux techniques et outils de l'analyse stratégique de projet, de l'intelligence collective, de la créativité et de la co-construction.

Intervenant :

Consultant et formateur, Philippe Fabre développe une approche pragmatique et humaniste sur les questions de communication, de management, d'organisation, de conduite de projet et d'accompagnement du changement.... En un mot ce qui relève des dimensions humaines dans les organisations.

Il intervient auprès des directions et des équipes de différentes structures artistiques et culturelles : spectacle vivant (théâtre, cirque, opéra), bibliothèques, musées, lieux de formation et de diffusion musicale et artistique. Il intervient également dans le Master de Direction de Projets et d'Etablissements Culturels (Université Lyon 2, il a été, pendant plusieurs années, professeur à l'Ecole Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre à Lyon.

FOCUS Sociocratie

Source : les Colibris

<https://www.colibris-lemouvement.org/passer-a-laction/creer-son-projet/reguler-pouvoir-dans-organisations>

1. La prise de décision par consentement : Le consentement signifie l'absence d'objection motivée par des arguments valables. En d'autres termes, aucune décision d'ordre politique (qui affecte le fonctionnement de l'unité ou l'organisation du travail) ne sera prise si un des membres y oppose des objections raisonnables. Lorsque toute objection est levée, la décision est validée.

2. Equivalence dans le cercle : Le cercle est le groupe d'individus constitué en vue de réaliser une fonction clairement identifiée ; il est un sous-système de l'organisation et inclut le responsable de ce sous-système. Il établit ses propres règles de fonctionnement sur le principe du consentement de ses membres et est maître de l'exécution, de la mesure et du contrôle de son processus. Aucun cercle n'a pour autant une autonomie totale : chacun doit tenir compte des besoins des cercles supérieurs (représenté par le responsable de l'unité) et inférieurs (représenté via les doubles liens). Le cercle de plus haut niveau, correspondant au cercle de direction, doit représenter l'environnement de l'organisation le plus vaste possible : investisseurs, clients, cadres, représentants légaux, politiques, etc.

3. Le double lien : Un cercle est relié à son cercle supérieur par deux personnes : le responsable de l'unité et un membre délégué (choisi par consentement). Ces deux personnes sont membres du cercle supérieur (double lien).

4. L'élection des personnes par consentement : Le choix et l'affectation des personnes dans une fonction ou la délégation d'une tâche s'effectue par consentement.

Un portrait-robot du candidat idéal est réalisé. Chaque participant écrit le nom de la personne qu'il choisit sur un papier. L'animateur du cercle regroupe les papiers, lit chaque proposition en demandant à la personne de motiver son choix. Une fois que tout le monde s'est exprimé, un deuxième tour est réalisé pour savoir si certains, suite aux motivations énoncées, souhaitent changer de choix. Plusieurs tours peuvent être nécessaires et, lorsqu'il n'y a plus d'objection pour un candidat, celui-ci est sélectionné.

JOUR 1 Matin

Niveau d'engagement et questionnements liés au dispositif 1% Travaux Publics

DOUTES	CERTITUDES
La Fédé doit aller jusqu'à être actrice responsable de la mise en œuvre	La Fédé a un rôle de sensibilisation, de pédagogie et de ressources
Légitimité de la Fédé à choisir la compagnie pour la mise en œuvre =====>	Les critères existent: - Equiterritorialité - Parité - Circuit court - Liberté d'expression
Les représentant.e.s la Fédé? - qui, combien ? - mode de désignation - quel suivi/qui fait quoi - quel élargissement	La Fédé doit être un des organe décisionnaire
Etre la seule actrice responsable ou appartenir à un groupe? =====>	La Fédé ne doit pas être la seule à être porteuse du dispositif
Capacité du monde des Arts de al Rue à assumer sa légitimité esthétique en interne et en externe	
La Fédé doit elle y être? Est-ce son rôle d'aller jusqu'à porter le dispositif? =====>	La Fédé doit y être
	La Fédé doit l'installer mais après...?
Quels garde-fous?	Il y a 2 temps : - pédagogie, ressources, lancement - opérationnel
Comment la Fédé fait pour être constante	Garantir le non-dévolement du dispositif tel que nous l'avons conçu
Au niveau de la mise en place: - juridique - rapport à l'entreprise =====>	Il faut une étude juridique et administrative
Quels moyens humains à consacrer au	L'action artistique doit être sur l'ensemble

chantier? Quelles compétences mobiliser?	du temps des travaux
Comment partager (CA et adhérent.e.s)?	Nécessité d'une articulation en inter-régionale
Capacité à lever les moyens suffisants ==>	Le 1% doit être 1%++
Qui de la provenance de l'argent? =====>	Devoir d'être clair et transparent
Comment faire attention à la récupération politique	Liberté d'expression totale
Positionnement de l'État dans la manière de nous laisser faire =====>	Ne pas être Juge et partie
La puissance des Arts de la rue est-elle suffisante?	L'expérimentation, le passage à l'acte drainera des adhérents.e.s
Lourdeurs administratives	Déconnexion du temps et de l'espace
Mise en garde de Philippe: N'oubliez pas les autres acteurs	

Niveau de réponse et positionnement en cas de demandes extérieures

Le GEIQ a sollicité la Fédé pour une semaine de formation Arts de la rue.

Doit-elle sélectionner les intervenant.e.s ?

Doit-elle s'occuper de rédiger l'appel à candidatures et faire le recrutement avec le GEIQ?

Cette sollicitation pose la question du rôle de la fédération, son éthique et les critères permettant d'évaluer le niveau de réponse à ces sollicitations.

Il s'agit ainsi de réfléchir à un protocole applicable quel que soit la sollicitation.

Répondre positivement aux sollicitations extérieures, si:

- elles concernent les question de développement de la fédération
- si ça aide à la promotion des Arts de la Rue
- si la demande est claire et précise
- si la demande est formulée à l'écrit
- si la Fédé fait AVEC et non POUR y compris dans la préparation, quand il ne s'agit pas d'un simple partage d'expérience
- si il y a de la transparence sur les critères de désignation des exécutant.e.s potentiel.le.s
- si il y a une évaluation en fin de processus

On distingue 4 niveaux d'interventions possibles de la fédération:

- le témoignage

- le conseil
- l'ingénierie
- la réalisation

Une mouture de document de demande est proposé et sera rempli par les demandeur.se.s

Qui sollicite? (individu, structure, collectivité, ...)+ contact interlocuteur

Dans quel projet global cette demande s'inscrit?

Pourquoi solliciter la Fédé?

Nouveaux partenaires? Historique de la relation

Pour quel public (quantité et qualité)?

Dans quelle temporalité?

- le projet
- le délai de réponse
- la durée de réalisation

Nature de l'intervention

Projets en expérimentation/nouveau/dans la continuité?

Lieu de l'intervention

Moyens financiers alloués: restauration, hébergement, frais de déplacement, honoraires intervenant.e.s

Moyens techniques

Autres interlocuteurs/partenaires/intervenant.e.s existant.e.s/potentiel.le.s

Temps pour la construction

Niveau de décision du côté du demandeur.s

Informations à donner

Missions de la Fédération

Centre d'intérêts actuels

Fonctionnement lié à la décision du partenariat

Les différents niveaux de prestation (témoignage, conseil, ingénierie, réalisation)

Temps de travail à accorder

Préciser les tarifs éventuels

Zones de compétences

PROTOCOLE interne

Réception de la demande

Mise en commun de l'information

Discussion

Moyens humains et temps disponibles

Si besoin: contre-proposition

Décision=> Choix => Action

Bilan et évaluation

Mettre en corrélation les moyens humains disponibles, leur positionnement géographique, le temps à y accorder et les coûts induits.

Rejoindre les CA des CNAREP, compagnies conventionnées et autres organes de gouvernance

A quel type de structures, la Fédé a-t-elle intérêt/envie de rejoindre les gouvernances?
Quelle stratégie globale adopter ?

3 cercles :

- le milieu des Arts de la rue
- informations, syndicats, droits (Synavi, ...)
- valeurs défendues

Pourquoi ?

- accéder à l'information
- promotion des Arts de la Rue à différentes strates
- se nourrir, prendre de la hauteur, gagner en ouverture
- améliorer le fonctionnement des structures concernées
- réfléchir/ améliorer le système au niveau de la création, la diffusion, la production

La Fédé est déjà présente :

- HF : adhérente et partage d'un chantier commun Sensibilisation à l'égalité Femme/Homme dans les Arts de la Rue
- Fédération Nationale : réseau des fédérations Arts de la rue
- Plateforme du Spectacle Vivant en tant que représentante d'un secteur
- COEF : Contrat d'objectif Emploi Formation en tant qu'organisation professionnelle, siégeant au Comité de pilotage
- Auvergne-Rhône-Alpes-Spectacle-Vivant: membres du bureau

Point Historique :

- 2 CNAREP sur la région
- adhérents fluctuants
- des membres de la Fédé ont déjà été experts DRAC
- la Fédé est composée de bénévoles
- Les adhérent.e.s de la Fédé sont pour moitié à titre individuel et pour l'autre, à titre de Structures
- Dans le bureau de la Fédé, il y a 3 pôles : Projets, Vie associative et Stratégique
- Souhait de la Fédé de se rapprocher d'une gouvernance collégiale
- La DGCA a sollicité la Fédé pour l'évaluation de 2 CNAREP

Liste des structures que la Fédé pourrait rejoindre:

- CNAREP
- Parc des Arts de Grenoble

- Ville de Grenoble – candidature Capitale Européenne de la Culture
- Préfecture: lieu de gestion de l'utilisation de l'Espace Public
- Etre présent dans les rdv nationaux (DGCA, Ministère, ...)
- Comités d'experts DRAC (au nom de la Fédé?)
- la Fai-Ar
- Artcena
- Lieux Publics
- Syndeac, Synavi, SCC
- Festival d'Avignon (In et OFF)
- Agence régionale de la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme
- Conseils citoyens
- CGET
- Clubs d'entrepreneurs
- Réseau des Lyonnais de Paris
- OnlyLyon (agence attractivité et rayonnement de Lyon à l'étranger)

Il est nécessaire de prioriser ainsi nous nous concentrerons sur les CNAREP pour cette étape de séminaire.

Reflexion amenée via les chapeau de Bono

Noir	C'est pas possible de faire de l'entrisme chez les CNAREP. Ils ne nous laisseront pas faire.
	Les statuts des CNAREP prévoient peut-être un CA fermé.
	Cela pourrait cautionner un fonctionnement, un projet avec lequel nous ne sommes pas d'accord.
Jaune	On peut agir quand on est dedans
Bleu	Pourquoi aller dans un CA de CNAREP : - informations comptables - contrôle
Noir	En quoi est-ce la mission de la Fédé de contrôler les CNAREP ?
Blanc	Autres interêts : - le soutien en cas de difficultés - maillage du réseau Arts de la Rue - être ensemble pour la profession - améliorer l'outil - co-construire le projet - aider sur la prospective
Vert	Il y a de la défiance des uns vis à vis des autres. Peut-être qu'on pourrait les invitant à nous proposer de rejoindre le CA. Pour ce faire, il faut restaurer la confiance et le partenariat. Proposition de faire un temps de partage.

La proposition :

- 1 apm, 1 soirée et 1 matinée
- à prévoir entre mars et novembre 2021
- équilibrer la présence de la Fédé et des membres représentant le CNAREP
- encourager les directeurs de CNAREP à venir avec quelqu'un d'autres de leurs équipes
- Première proposition en inter-personnelle puis invitation officielle
(Natv V: Frappaz; Lucie : Parapluie ; Marie-Irma : Quelque'p'arts)
- Journée à co-construire avec eux dans l'idée de passer de la conviction à l'engagement

CONVICTION	ENGAGEMENT
<ul style="list-style-type: none"> - voilà mon projet - c'est un beau projet - Livraison du paquet cadeau - Acceptation ou refus du paquet - Acceptation: le destinataire est consommateur - Refus: fin du projet ou passage en force 	<ul style="list-style-type: none"> - analyser une situation - problématiser - mise en place d'un processus - tou.te.s les participant.e.s sont acteur.trice.s du processus - co-contruction en œuvre - Temps plus long - le projet ne ressemble pas forcément à celui qu'on avait en tête